

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 mars 2022

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arith s'est réuni le 07 mars 2022 à 20 heures 30.

Présents :

Mmes Isabelle AUMAR, Karine BEBERT, Laure BRICHET VIVIAN, Mrs Didier CAMPILLO, Pascal CLERT, Christian DAVAT, Jean-Philip FRAIX-BURNET, Mme Bernadette GUEYRAUD, Mr Guillaume MORAND et Mme Cécile TRAHAND.

Assiste à la séance :

Bernadette ROCHE CATTIN (Secrétaire).

Absents : Fabrice COTTET excusé

Secrétariat de séance :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un secrétaire de séance pour établir le procès-verbal de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la nomination de Mme Karine BEBERT à la fonction de secrétaire de séance.

Validation du procès-verbal de la séance du 08 février 2022 :

Madame le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques particulières à formuler concernant le procès-verbal de cette séance.

Le conseil municipal, APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 08 février 2022.

1°PRESENTATION DU PROJET DE LA MONTEE DE LACHAT PAR MONSIEUR VERLUCCO – CABINET VERDIS : dans le projet d'enfouissement des réseaux secs et de renouvellement de la conduite d'eau potable, la société VERDIS serait maître d'œuvre pour la commune d'Arith, Grand Chambéry et le SDES (Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie).

Les objectifs de ce projet sont :

- ✚ renforcement de la sécurité piétonne et automobile,
- ✚ création d'un cheminement piéton entre la place de l'Eglise et la Mairie,
- ✚ renouvellement du réseau d'eau potable,
- ✚ embellissement du Chef-lieu avec mise en souterrain des réseaux BT, téléphone et éclairage public.

Les solutions techniques ne sont pas arrêtées pour le moment, ce projet est encore à l'étude par le cabinet VERDIS.

Les demandes de subvention seront déposées pour cet automne, les travaux ne pourront donc être engagés qu'à compter de 2023.

2° INVESTISSEMENTS 2022 :

- ✚ Montée de Lachat : comme vu dans le point précédent, ce projet ne sera pas réalisé cette année.
- ✚ Engin de déneigement : lors de la réunion du 11 janvier, il avait été évoqué le remplacement de l'engin de déneigement. Les demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de la Savoie étant à déposer à l'automne 2022, cette acquisition est reportée en 2023.
- ✚ Appartement n°01 – Bâtiment de la cure : Monsieur ARIZIO a fait parvenir un projet d'aménagement à valider. Après quoi, une consultation sera lancée notamment pour les lots plomberie et électricité.
- ✚ Eglise : une réunion de chantier aura lieu le 15 mars avec Monsieur PERRON et les entreprises PETTINI et LOGIS HOME.
- ✚ Parking Greson : l'enrobé devrait être réalisé ce printemps, le devis a été signé avec l'entreprise EIFFAGE.

- ✦ Plan numérique école : les investissements à réaliser sont toujours à l'étude avec les enseignantes.
- ✦ Columbarium : comme il l'avait été évoqué lors de la séance du 11 janvier, la commune prévoit l'agrandissement du columbarium pour cette année. Des élus ont rencontré la société ARTCASE qui doit nous adresser un devis.
- ✦ Cimetière : des élus ont matérialisé l'emplacement des nouvelles concessions.

3° QUESTIONS DIVERSES :

- ✦ En vue des prochaines élections présidentielles qui auront lieu les 10 et 24 avril 2022, un planning pour la tenue du bureau de vote est à compléter.
- ✦ Fleurissement été 2022 : les élus en charge du fleurissement de la commune ont demandé des devis au JARDIN DE FLORA et aux Pépinières TRIQUET pour la réalisation des jardinières pour le fleurissement de la commune. Une demande a été également faite pour des plantes à installer le long du mur situé à l'entrée du cimetière et à proximité du columbarium. Le devis du JARDIN DE FLORA est retenu.
- ✦ Urbanisme : Isabelle AUMAR, en charge de l'urbanisme, informe le conseil municipal que deux nouveaux permis de construire (lotissement Sur le Bouleau) ont été déposés et sont actuellement en cours d'instruction.
- ✦ Fibre : la société CONSTRUCTEL a été mandatée par Savoie Connectée (Département) pour installer et déployer la fibre sur notre commune. Une rencontre a eu lieu avec des élus afin de définir le positionnement d'une armoire de rue qui sera positionnée à Montagny à proximité du transformateur existant.
- ✦ ONF : une rencontre a eu lieu entre les élus et Monsieur Jérémie COTTAREL de l'ONF qui a fait le point sur la vente des bois réalisée en 2021.
La parcelle 6 sera mise en vente des coupes au printemps 2022.
- ✦ Prochains conseils municipaux : mardi 29 mars et mardi 12 avril 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire,
Cécile TRAHAND

